



---

## Internet à la maison, un vrai casse-tête pour les parents

*240 000 foyers étaient raccordés à Internet à fin 2005.*

*Deux facteurs d'inquiétude pour les parents : la fréquentation de sites malsains (cyber crime, violence...) et la perte de temps engendrée par le «chat».*

*Débranchement du modem, persuasion, interdiction, limitation du temps d'usage... chaque famille y va de sa recette.*

Les parents ne savent plus quoi faire. Les raisons de leurs inquiétudes ? Après la prolifération des cybercafés, qui proposent désormais une navigation sur le Net à des prix dérisoires (5 DH l'heure), la Toile envahit inexorablement les maisons et les parents sont hantés par la crainte qu'Internet, désormais à la portée de leurs enfants, ne détourne ces derniers de leurs études, et ne les attire vers des sites de débauche. En même temps, ils tiennent, en bons pères de famille modernes, à ne pas priver leurs enfants de l'accès aux nouvelles technologies. Parce qu'ils sont conscients que c'est un outil de travail qui ouvre des perspectives innombrables dont il faut tirer le meilleur profit. L'équation est difficile à résoudre et chacun essaie de gérer le paradoxe à sa manière.

On pourra contrôler et limiter le temps d'utilisation d'Internet à la maison, mais comment contrôler et limiter le choix des sites, dont le nombre est incalculable, et de qualité de plus ou moins douteuse, se demande un parent ? «Je n'ai pas à jouer l'espion», ajoute-t-il.

### La protection des enfants incombe aussi au gouvernement

En France, par exemple, le gouvernement a réagi : le ministre chargé de la Famille a demandé, en 2005, aux fournisseurs d'accès de proposer aux internautes des logiciels de contrôle parental gratuits. En avril 2006, les fournisseurs ont répondu à cette demande et les logiciels sont prêts et proposés aux utilisateurs. Le même ministre annonce en ce mois de mai une campagne de communication sur les risques potentiels de la navigation sur Internet pour les enfants français. Dix courts métrages seront diffusés à la télévision. Objectif : une utilisation responsable du Net. C'est dire que le contrôle n'est pas une affaire exclusivement parentale. «La protection des enfants incombe également au gouvernement, qui doit prévoir les mesures législatives nécessaires contre la cybercriminalité et l'exploitation des enfants par le biais d'Internet. Mais aussi par des mesures de sensibilisation des familles et des enfants», explique Hicham Aït Mansour, consultant en développement et droits de l'enfant

Autre source d'inquiétude : que les enfants restent scotchés devant leur micro au détriment de leurs études. Sur la première crainte, le sociologue Ahmed Moutamassik tempère : «Vis-à-vis du sexe, les parents ont tendance à exagérer, car ce n'est pas ce qui attire en premier lieu les enfants. Je dirai même que les adultes sont plus friands des sites pornographiques que les petits». Il n'y a pas d'enquête poussée pour connaître les sujets de prédilection des enfants marocains sur le Net. Selon quelques propriétaires de cybercafés, les sites pornographiques sont recherchés, mais pas aussi couramment qu'on le prétend. C'est plutôt le mot-clé «amour» (c'est différent !) «Qui est le plus fréquemment utilisé sur le moteur de recherche Google par les internautes à Rabat, Tunis ou Alger», Selon les quelques témoignages recueillis, c'est le volet ludique (jeux, coloriage...) qui est le plus attirant pour les enfants de 6 à 10 ans. Alors que pour les adolescents, l'Internet est un moyen de s'informer de tout ce qui entre dans leur champ d'intérêt : films, restaurants, chansons, mode... Finalement, la plus grande inquiétude réside dans le *chat*, et ce sont les adolescents qui y sont le plus accros.

Côté études, il serait aussi exagéré de s'angoisser, selon le sociologue. Le grand danger d'Internet est d'inciter les enfants à la paresse intellectuelle. Au lieu de faire des recherches personnalisées et construites avec l'aide de la Toile, ils se contentent de copier et de coller un document. «Or, ce n'est pas à eux qu'il faut jeter la pierre, mais à leurs maîtres qui ne sont pas formés pour enseigner à l'élève comment utiliser Internet au lieu d'être utilisé par lui», dénonce le sociologue.

Autre inquiétude des parents : Internet risque de tuer chez l'enfant le goût de la lecture ? Là encore, il faut nuancer, met en garde M. Moutamassik. «Il ne faut pas confondre le livre et le support du livre. S'il y a une inquiétude à se faire, c'est pour l'industrie du livre et de l'édition et non pour la lecture», nuance-t-il.

Les parents ont chacun sa recette pour contrôler l'utilisation de l'internet par leurs enfants. Mais en dehors de la maison, c'est quartier libre grâce aux cybers !

*La vie économique*

### I. COMPREHENSION (6P)

1. A quel type appartient le texte ? Justifiez votre réponse (1p)
2. Complétez le schéma de communication suivant : (2p)  
Emetteur :.....  
Récepteur :.....  
Objet de communication :.....  
Intention (but du récepteur) :.....
3. Citez deux exemples d'utilisations de l'internet présentés dans le texte (1p)
4. Quel est le sentiment éprouvé par les parents face à l'Internet, et dites pourquoi ? (2p)

### II. LANGUE (6p)

1. Ecrivez en toutes lettres « 240 000 foyers », « fin 2005 » (0,5p x 2)
2. « la protection des enfants incombe également au gouvernement, qui doit prévoir les mesures législatives nécessaires » Mettez la phrase au discours indirect en commençant la transformation par : - *Un sociologue a affirmé que*..... (2p)
3. Expliquez : « *Incombe* » ; « *sites malsains* » ; « *prolifération* » (1,5p)
4. (L40) Mettez la phrase au passé composé de « les parents ont chacun..... » à « grâce aux foyers » (1,5p)

### III. PRODUCTION ECRITE (8p)

Face au développement des nouvelles technologies :Internet, ordinateur.....Quel avenir sera réservé au livre et à la lecture, selon vous ?

*NB : (votre production doit respecter la démarche suivante : intro +développement +conclusion)*